



Graisses / Huiles
Lubrifiants

LUB SEC A - R258

LUBRIFIANT SEC PTFE TEFLON



LUB SEC A C'EST
LA DISPERSION DE
POLYTÉTRAFLUOROÉTHYLÈNE
À CHAÎNE
COURTE DANS UN
SOLVANT VOLATIL
NON CHLORÉ.



AGENT
ANTIADHERENT
FILM
PROTECTEUR

UTILISATIONS :

LUB SEC A est un agent antiadhérent mais également un agent de glissement pour les cuirs, plastiques, cordages, extrusions, laminages, etc.

Le film protecteur rejette toutes les particules abrasives telles que le sable, poussière, sel ou glace.

Il est utilisable sur les joints tournants ou coulissants, les lames de scie, les appareils de distribution, chaînes de cycles et motos, glissières... partout où un film de lubrification sèche est nécessaire.

LUB SEC A est aussi un agent anti-adhérent et de protection utilisable sur les coques de bateaux, les planches à voiles en antifouling ainsi que sur les skis pour le fartage. Il facilite le glissement des cordes, cordons, ficelles, câbles en fibre naturelles ou synthétiques.

MODE D'EMPLOI :

Agiter fortement pendant 60 secondes avant utilisation jusqu'au décollement de la bille.

Pulvériser le spray à environ 20cm des parties à traiter, préalablement nettoyées.

Croiser les pulvérisations. Eviter un excès de produit sur les pièces à traiter.

Laisser sécher 15 minutes.



DILUTION / INFO TECHNIQUE :

Ne pas utiliser au-delà de 300°C (décomposition des particules de PTFE).

Lubrification d'environ 5 microns sans encrassement de longue durée, sur toutes surfaces

Plastique, métaux, caoutchouc, bois...

Tenue en température : -120 à + 300°C (point de fusion)

SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Aspect : film translucide blanc très fin

Teneur en COV : 678.5g/l (87.9%).

Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur www.roga.fr

Essai préalable recommandé.

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33

www.roga.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent, notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

